

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Chrétien

pourrait être plus équitable, mais ne doit pas être « efficace au point de devenir un élément qui empêche le gouvernement d'agir ». Chose certaine, elle ne doit pas être « égale aux dépens de l'efficacité ».

Il reproche aussi le nombre trop élevé d'exemptions à l'union économique. « Ou bien nous avons une union économique, ou bien nous n'en avons pas », tranche le député.

Il se dit finalement surpris de voir que « ceux qui gueulent le plus fort sont les supporters du gouvernement », méprisant au passage le ministre québécois Benoît Bouchard qui a manifesté clairement son mécontentement face à l'entente.

Le chef libéral a aussi mentionné que, selon ses propres sources, le premier ministre Mulroney ne serait pas en faveur d'un Sénat égal. « Il aurait dû le dire aussi », estime alors M. Chrétien.

En visitant le centre pour toxicomanes et la banque alimentaire, il a par ailleurs pu constater à quel point le marasme de l'économie fait des ravages au sein de la population.

Le fondateur de Sun Youth, Sydney Stevens, lui a en effet montré un graphique illustrant la croissance du nombre de familles qui sollicitent mensuellement l'aide de l'organisme, et en particulier sa banque de nourriture: 450 familles en juin 1990, 1708 un an plus tard et un total de 2300 pour le seul mois de juin cette année.

« Il y en a qui disent qu'on sort de la récession. Mais moi je pense que c'est ici qu'on peut voir la situation réelle, pas dans les statistiques de la Banque du Canada, indique le chef libéral. Je dis souvent dans mes discours qu'il y a plus de banques alimentaires que de McDonald au Canada! »

M. Chrétien affirme avoir demandé au gouvernement des fonds suffisants pour les banques alimentaires, mais conclut que son message n'a pas été entendu.

◆ Les frais

Sénécal ;

■ du 16 au 17 septembre 1991 : 1770 \$ pour la signature dans la Ville-Reine du protocole d'entente entre Montréal et Toronto, accompagné de son chef de cabinet et de l'attachée politique Jacinthe Tremblay ;

■ le 26 septembre 1991 : 681 \$ pour comparaître à Ottawa devant la Commission parlementaire sur le contrôle des armes à feu, accompagné de l'attachée politique Raymond Faucher ;

■ du 29 septembre au 1er octobre 1991 : 2904 \$ pour des rencontres préparatoires à Washington et à New York dans le cadre du Sommet des grandes villes du monde, accompagné de son chef de cabinet et de son attaché de presse ;

■ du 21 au 24 novembre 1991 : 2556 \$ pour un caucus à Winnipeg (Manitoba) de la Fédération canadienne des municipalités, accompagné du conseiller Abe Limonchick ;

■ du 9 au 10 décembre 1991 : 963 \$ pour une visite éclair au maire de Toronto et une comparaison devant le comité permanent des Transports à Ottawa, accompagné de l'attachée politique Jacinthe Tremblay ;

■ du 16 au 17 décembre 1991 : 670 \$ pour une comparaison à Québec devant le comité parlementaire sur les amendements à la Charte de la Ville, accompagné de son chef de cabinet ;

■ du 11 au 16 janvier 1992 : 9592 \$ pour une rencontre à Rio de Janeiro (Brésil) en prévision du Sommet de la terre, accompagnée de la conseillère Ginette L'Heureux ;

■ du 9 au 10 mars 1992 : 1534 \$ pour

une réunion préparatoire au Sommet de New York, accompagné de Ginette L'Heureux ;

■ du 11 au 12 mars 1992 : 260 \$ pour une comparaison à Québec devant la commission parlementaire sur la loi sur la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, accompagnée de la conseillère Diane Martin ;

■ du 28 au 30 mars 1992 : 2101 \$ pour une visite de promotion touristique et économique à New York, accompagné de son chef de cabinet, et remplacé en cours de route par Joseph Biello, membre du comité exécutif, à la suite du décès de la mère du maire ;

■ le 28 avril 1992 : 192 \$ pour une rencontre éclair à Québec avec le premier ministre Robert Bourassa sur la fiscalité.

Selon Mme Renée Boisclair, responsable de l'administration au comité exécutif, les notes de frais concernant d'autres voyages accomplis depuis cette date sont « en cours de traitement ».

◆ Orelles

son morceau de plastique regardant passer les vendeurs de crème glacée. Il manquait un peu de folie dans tout ça. C'était peut-être un peu trop sage. Rien qu'une odeur de meringe aurait fait un peu plus désordre. Il faut dire que ce n'est pas vraiment évident de se sentir de la fête quand on se trouve à cent mètres de l'action et que les musiciens mesurent à peu près deux beaux centimètres ! Et puis c'était surtout l'occasion de voir quelques vedettes gratuitement, en ces temps de disette économique sinon culturelle.

Les artistes, eux, s'amusaient comme s'ils avaient été conviés à un brunch dans le jardin d'en arrière.

Les tenues de ville mises au vestiaire. Un peu perdus sur leur grande scène, ils se sont relayés sans anicroche. Michel Rivard qui constatait quelques défaillances techniques signala que les problèmes ne devraient pas manquer. Rien de particulier toutefois concernant les premières heures de l'événement. Devant la léthargie générale, il a renchéri en suggérant que la foule n'était pas du genre à être dérangée par quoi que ce soit.

Dans un élan fraternel, Michel Rivard, encore lui, et Renaud se sont même donnés l'accolade. Deux trois morceaux à la fois, les chanteurs ont offert un peu de leur répertoire et un peu de nouveauté. Renaud, avec *Manu* et *Mistral gagnant* restait en terrain connu. Laurence Jalbert en apportait *Encore* et *encore* extrait de son prochain album. Comme le précisait l'interprète du *phoque en Alaska*, il régnait une atmosphère sereine. « Caressons-nous la paix », suggéra-t-il.

Comme la francophonie ne s'arrête ni aux portes de l'Hexagone, ni aux portes du Québec, des artistes d'ici et d'ailleurs se sont retrouvés pour le deuxième volet international. La Martinique avait envoyé Francisco, le Zaïre Papa Wemba et la Belgique les choristes de Zap Mama.

Un dimanche calme et tranquille qui a commencé par le métro comme les autres jours de la semaine ; il était aussi encombré d'ailleurs ! Cette année, trois fins de semaine, au moins, devraient avoir le même effet d'entraînement.

Une foule bigarrée, de 7 à 77 ans, touristes et citoyens, en vacances ou en congé dominical. Une masse qui suivait un vague mouvement vers le site principal.

Comme un rituel, plusieurs passaient sous le jet des fontaines aménagées au niveau du sol, riant soudainement de cette intrépidité... et continuaient leur chemin. Et, hier, tous les chemins menaient à la grande scène de l'île Sainte-Hélène. En patageant, en glissant, en sacrant, et en se couvrant de bouillasse (une terre meuble détrempée n'a jamais été d'une extrême propreté) tout le monde, glacière dans un bras, débé

dans l'autre, parvint à se trouver un petit coin moins humide !

Il faut croire qu'il est plus difficile de se déhancher en plein air que dans une discothèque parce que les mouvements étaient des plus discrets. Un bras levé par-ci, un cri de joie par-là. Francisco, dont la prestation a été ponctuée de quelques sauts de son, s'était pourtant entouré de deux chanteuses haïtiennes. « C'est bon ces tonnes-là quand l'es dans les bras d'une très belle femme », a opiné un homme. L'histoire ne dit pas s'il a trouvé sa partenaire.

◆ Baker

lienne d'implantations pour les Arabes, James Baker a déclaré : « Cela fera certainement une différence par rapport à l'attitude des États-Unis car, comme vous le savez, nous avons fait savoir, et suivi une politique ferme en ce sens, qu'à notre avis les colonies n'étaient pas portuses de paix. »

Le gouvernement israélien, réuni hier pour la première fois depuis sa formation, a décidé d'un réexamen de toutes les décisions gouvernementales concernant les nouvelles implantations juives dans les territoires occupés. Il a en outre décidé de geler au moins dix nouvelles implantations de colonies juives prévues sur une période de dix ans.

Il reste à voir si le premier ministre israélien peut ainsi combler le fossé qui sépare sa propre opinion sur les colonies et les exigences américaines de gel total des implantations.

Dans l'avion qui le menait de Washington à Tel Aviv, James Baker a déclaré que la position américaine pouvait être souple.

Yitzhak Rabin envisage d'arrêter les implantations menées par son prédécesseur pour des motifs qu'il estime essentiellement politiques, mais entend maintenir celles considérées comme essentielles pour la défense d'Israël.

Le gouvernement Rabin, qui a gelé la semaine dernière tous les contrats de construction de nouveaux bâtiments, a pratiquement arrêté les nouvelles implantations à l'exception de 12 000 à 14 000 maisons en cours de construction.

Des responsables étudiant également les conséquences légales et financières de l'arrêt de leur construction.

Lors d'une interview radiodiffusée, Yitzhak Shamir a accusé Rabin de se défaire à vil prix de la terre biblique d'Israël en échange de garanties de prêts avant même le début des négociations.

À l'extérieur des bureaux du premier ministre israélien, un petit groupe d'activistes anti-arabes opposés aux efforts de paix américains brandissaient des pancartes proclamant « Rabin est un traître » et un drapeau américain avec les initiales OLP superposées aux étoiles de la bannière.

Yitzhak Rabin se rendra au Caire demain pour la première réunion israélo-égyptienne depuis près de six ans.

Pour leur part, les dirigeants palestiniens des territoires occupés ont à nouveau exigé hier l'arrêt total de la colonisation israélienne des territoires occupés.

« Notre principale exigence est l'arrêt de toutes les formes de colonisation », a déclaré Mme Hanane Ashraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix israélo-arabes.

Mme Ashraoui a qualifié le gel temporaire des contrats de construction en Cisjordanie et dans la bande de Gaza de simple opération comptable.

« Nous voulons qu'Israël prenne des mesures concrètes afin de prouver ses bonnes intentions » pour faire avancer le processus de paix, a indiqué Mme Ashraoui.

M. Ghassan Khatib, membre de la délégation palestinienne qui doit rencontrer M. Baker aujourd'hui, a dit

que M. Rabin pourrait faire des gestes de bonne volonté comme la libération des prisonniers politiques, l'arrêt des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et l'allègement des impôts pour les Palestiniens.

◆ Hydro

an, on ne s'étonne pas que les photos aériennes et les études géomorphologiques aient permis d'identifier des milliers de sites potentiels d'occupation humaine dans cet immense territoire.

Pour Hydro-Québec, passé cette première étape du recensement systématique des sites dans l'ensemble du bassin de drainage de la rivière qu'elle veut harnacher, le grand problème est de déterminer quels sites ont une valeur archéologique qui justifie des fouilles approfondies. Car « c'est la fouille qui coûte cher », explique Gaëtan Guertin, responsable des études d'impact environnemental avant-projet chez Hydro-Québec.

Coûts de main-d'œuvre, d'abord, parce que gratter le sol, strate par strate, avec d'innombrables précautions, est un travail de bénédictin. Daniel Chevrier trouve toujours une dizaine d'étudiants en archéologie ou en ethno-histoire prêts à passer deux mois d'affilée, pendant leurs vacances d'été, dans un bout du monde accessible seulement par hélicoptère. Deux mois à loger à six par tente dans un camp cerné d'eau et d'épines noires à perte de vue. Deux mois à servir de pâture aux mouches noires et aux maringouins, dix heures par jour, six jours par semaine. Des conditions de travail bien plus dures que celles des employés des chantiers d'Hydro-Québec au complexe La Grande, un peu plus au sud, qui ont chacun leur chambre dans des bâtiments en dur, disposent d'équipements sportifs et récréatifs et prennent l'avion aux frais de l'employeur tous les huit jours (après huit journées de 10 heures de travail) pour retourner prendre chez eux un repos de six jours...

Bref, on a beau être étudiant et aimer assez l'archéologie pour s'être rendu jusqu'à la maîtrise, on a beau se dire que « ça donne de l'expérience », aller faire des fouilles dans le Grand Nord est le genre d'épreuve qu'on s'inflige « surtout pour se faire de l'argent », nous confiait une étudiante au soir d'une première journée de travail manifestement éprouvante, sur les bords du lac Bienville, lieu du principal réservoir prévu pour alimenter les futures centrales électriques du complexe Grande-Baleine. Daniel Chevrier estime que la douzaine de personnes (les étudiants en question, auxquels s'ajoutent cinq Cris venus du village voisin de Whapmagoostui) embauchés cette année par Archéotech en juillet-août coûteront une centaine de milliers de dollars en salaires.

À ces frais de main-d'œuvre, qu'Archéotech refacture évidemment à Hydro-Québec, s'ajoutent les frais des hélicoptères affrétés pour transporter les équipes entre le camp et les sites de fouille (une heure de vol coûte environ 1200 \$ à Hydro, en comptant le prix du carburant — 600 \$ pour un baril de 45 gallons — dont la distribution est un monopole cri).

Pour limiter les coûts, donc, on effectue des fouilles « exploratoires » sur les sites recensés à partir de photos aériennes, explique M. Guertin. À partir de là, les deux archéologues employés à plein temps par la vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec autorisent Archéotech (ou l'une des six ou sept autres firmes d'archéologues à qui Hydro confie en sous-traitance les études sur le terrain) à « extraire toute l'information » des sites qui semblent les plus prometteurs. À condition toutefois qu'ils soient situés dans une zone vouée à la destruction par la réalisation du complexe hydro-électrique projeté.

Car « Hydro-Québec ne fait ces fouilles que parce qu'elle y est obli-

gée », explique M. Chevrier, avec un brin d'aperture. La loi sur les biens culturels adoptée par Québec en 1972 oblige en effet tous les promoteurs de grands travaux à sauver au préalable le patrimoine historique des sites endommagés. Les artefacts trouvés sur place doivent d'ailleurs être remis au ministère des Affaires culturelles, qui en est le propriétaire légal, et c'est au ministère que les archéologues adressent en priorité leurs rapports sur leurs fouilles (des exemplaires sont également remis à Hydro-Québec, aux autorités autochtones concernées et à l'Association des archéologues du Québec, dont M. Chevrier fut longtemps président).

Mais « les sites qui ont le plus gros potentiel ne se trouvent pas nécessairement dans le périmètre qui sera submergé » par les eaux retenues par les futurs barrages, explique M. Chevrier, qui réalise des fouilles pour Hydro, Alcan et autres depuis vingt ans.

Sa plus grande source de « frustration », dit-il, c'est l'étude des réseaux des lignes à haute tension et des routes, parce que ce sont des axes rectilignes qui ne suivent généralement pas les voies naturelles de déplacement des populations nomades le long des rivières. Par exemple, Archéotech a complété tout l'inventaire archéologique du futur réseau routier du complexe Grande-Baleine : 225 sites fouillés à fond, de 1979 à 1981 puis en 1989-90. Mais là où le tracé de la route coupe perpendiculairement le cours d'une rivière, « on est incapables de relier le site fouillé aux autres », déplore M. Chevrier, alors que « le but de l'archéologie est de comprendre l'évolution des populations humaines au cours des millénaires, les mécanismes qui ont fait les changements techniques, sociologiques, culturels ». Un site isolé, c'est un morceau qui ne peut pas trouver sa place dans ce puzzle.

Mais chez Hydro-Québec, « on se pose des questions sur l'utilité de ces études », dit Gaëtan Guertin, qui trouve que 3 millions \$ pour l'archéologie, sur le budget total d'un quarantaine de millions \$ qu'Hydro consacre annuellement aux études d'impact, « c'est le maximum qu'on fera, on n'ira pas plus loin ». En vingt ans, « on a accumulé une masse de données, qui est informatisée et disponible à tout le monde gratuitement, et qui est pourtant plus ou moins utilisée. Ça pourrait nourrir des étudiants en maîtrise et en doctorat pour des années, mais les étudiants veulent faire eux-mêmes des relevés sur le terrain, parce que c'est comme ça qu'ils acquièrent l'expertise pour faire de l'interprétation des données. Ce qui manque, c'est des synthèses. »

Des synthèses, il s'en fait, rétorque M. Chevrier, mais « au Québec, sur un territoire immense, on a commencé à faire de l'archéologie de façon scientifique il y a seulement 30 ans. Reconstituer la vie de milliers de personnes, ça ne se fait pas en criant lapin ! »

Quant aux Cris, ils n'ont « pas encore » pris officiellement position sur les fouilles que mènent les Blancs sur leur passé archéologique, mais « ça ne saurait tarder », dit Matthew Mukash, le chef du conseil de bande de Whapmagoostui, le seul village cri de la région de Grande-Baleine. « On est en train de vérifier la législation en la matière », précise-t-il.

En attendant, leur attitude est ambivalente. Le conseil ne se sent pas le droit d'interdire aux quelques Cris qui travaillent pour Daniel Chevrier cette source de revenus, explique M. Mukash, en faisant remarquer qu'ils ne sont d'ailleurs pas directement à l'emploi d'Hydro-Québec. Mais en principe, « nous considérons que les artefacts appartiennent aux Cris », ajoute-t-il, et que ce sont « des objets sacrés : tout ce qui est déjà sous le sol doit y rester. Nous, quand nous allons chasser ou pêcher, nous évitons d'y toucher. »

Pourtant, l'Administration régionale crie, dont le siège est à Val d'Or, emploie elle-même un archéologue à

temps plein depuis 1986. David Denton, qui a d'ailleurs travaillé pour la Société d'Énergie de la Baie James de 1976 à 1982, dispose de moyens financiers beaucoup plus limités que les archéologues sous contrat avec Hydro-Québec, et effectue des fouilles à la demande et sur les sites que lui désignent les Cris. Sites qui sont le plus souvent proches des villages et d'époque relativement récente.

Sans contester aucunement la validité des travaux de M. Chevrier, « je trouve personnellement les travaux que je fais plus intéressants parce que j'ai un accès beaucoup plus grand aux connaissances des Cris », dit-il. Et surtout, il juge « aberrant que d'énormes travaux archéologiques aient lieu à Grande-Baleine avant même que le projet ait été approuvé, parce que le patrimoine est affecté par les gestes d'archéologues qui viennent de l'extérieur et sur lesquels les Cris n'ont aucun contrôle ».

D'après lui, dans 50 ans, les méthodes auront tellement progressé que la fouille d'un site permettra d'en tirer beaucoup plus d'information qu'aujourd'hui. En conséquence, s'il estime « très important » d'exploiter dès maintenant les sites dont la disparition sous les eaux des réservoirs ou sous les routes est irrévocablement décidée, il trouve néanmoins qu'à Grande-Baleine, il vaudrait mieux attendre la fin du processus d'évaluation du projet sur lequel Québec, Ottawa, les Cris et les Inuit se sont entendus en janvier dernier. Car fouiller un site, c'est nécessairement le détruire, et « ça aussi, c'est une ressource non renouvelable ».

La police arrête 90 émeutiers à Montréal

(PC) — Les policiers de Montréal ont réussi à mater hier, en milieu de soirée, des dizaines de jeunes émeutiers de race noire qui s'en sont pris à plusieurs commerces du centre-ville, fracassant tout sur leur passage.

Les actes de vandalisme ont suivi l'arrestation d'un jeune Noir après que des coups de feu eurent éclaté, vers 18h30, dans un bar de la rue Saint-Hubert. Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont été la cible des jeunes gens qui leur ont lancé des pierres, a révélé l'officier de service Guy Bertrand.

La direction du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a aussitôt demandé l'intervention de l'escouade tactique pour limiter les dégâts le plus rapidement possible.

Mais déjà les jeunes émeutiers s'étaient éparpillés dans le secteur de la plaza Saint-Hubert et s'en étaient pris à une quinziaine de commerces dont ils ont fracassé les vitrines.

La police a interpellé quelque 90 émeutiers qui ont été conduits au poste de police où des actes d'accusation devaient être rédigés contre eux.

Sur les lieux de la première intervention policière, au moins cinq coups de feu ont retenti mais personne n'a été blessé, a fait savoir l'agent Jacques Morriseau.

Toutefois, lors des échaffourées qui ont suivi, au moins trois policiers ont été blessés. Ils ont dû être conduits à l'hôpital.



Directrice ou directeur de l'information

LE DEVOIR est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur de l'information.

Description du poste: Sous l'autorité du rédacteur en chef, la directrice ou le directeur de l'information est responsable, en première ligne, de la production quotidienne du journal. Il lui revient 1) de coordonner le travail des cadres de la rédaction, des chefs de division et des pupitreurs; 2) d'affecter les journalistes et de superviser leur travail au jour le jour. Est aussi de son ressort la proposition quotidienne du contenu du journal: idéation, suivi des événements et des dossiers dans tous les secteurs, ordonnancement, présentation, correction, respect des échéances et heures de tombée, évaluation.

Qualifications requises: La personne que nous recherchons devra posséder une expérience journalistique de fort calibre en presse quotidienne écrite, de même qu'une culture générale et polyvalente, démontrable aussi bien en politique québécoise, canadienne et internationale qu'en affaires culturelles ou économiques. Elle doit savoir diriger des personnes et des équipes avec une fermeté aussi grande que soucieuse des relations humaines. Parmi les aptitudes indispensables: sens de la méthode, vivacité, énergie, esprit ouvert et critique, résistance au stress, rapidité d'exécution, disponibilité, intégrité. Une expérience des défis de la mise en pages est très souhaitable.

Rémunération: Selon l'échelle des cadres de la rédaction.

Les personnes intéressées à ce poste-clé et exigeant feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Directrice ou directeur artistique

LE DEVOIR est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur artistique (poste à durée illimitée)

Description du poste: Sous l'autorité du rédacteur en chef et du directeur de l'information, la directrice ou le directeur artistique supervise la présentation quotidienne du journal et des cahiers spéciaux durant la période de transition vers un nouveau code graphique du journal, et durant sa consolidation. Il s'agit notamment d'encadrer le travail graphique des pupitreurs, de réaliser des travaux graphiques spéciaux reliés au contenu du journal, de contribuer à la formation des pupitreurs en matière de graphisme, de faire la liaison avec les services de publicité du journal.

Qualifications requises: La personne que nous recherchons sera familière avec les exigences de production d'un journal quotidien, possèdera des connaissances et une pratique étendues en infographie et en design graphique par ordinateur, sera capable de travailler en équipe, aura des qualités pédagogiques, de la méthode, de l'imagination, de l'audace et une grande rapidité d'exécution.

Rémunération: Ce poste est un contrat à durée limitée, dont les conditions sont à discuter.

Les personnes intéressées à poser leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Responsable des pages économiques

LE DEVOIR est à la recherche d'un(e) adjoint(e) au directeur de l'information pour les informations économiques.

Description du poste: Sous l'autorité du directeur de l'information, l'adjoint(e) au directeur de l'information pour les informations économiques a la responsabilité des pages économiques quotidiennes et d'un cahier économique hebdomadaire. Il planifie le contenu de ces pages, coordonne le travail des journalistes de la section, des collaborateurs et voit à la production de ces pages.

Qualifications requises: Une expérience diversifiée à titre de journaliste et/ou d'analyste, notamment dans le secteur économique; une bonne connaissance des questions économiques; une capacité éprouvée en matière de coordination du personnel; des aptitudes pour l'édition et la mise en page de textes.

Rémunération: Selon les conditions de la convention collective.

Les personnes intéressées à poser leur candidature feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 août à l'adresse suivante:

Monsieur Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef et directeur de l'information
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélar (directeur), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (La Plaisir des livres); à l'Information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique : Josée Boiteau, Pierre O'Neill (partis politiques); Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page Idées et événements); aux Affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Bari (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danièle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guilbeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Couliombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 005708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P. O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.